RÉGLEMENT OPEN REGIONAUX et OPEN CLUBS
DE BRAS DE FER SPORTIF

Saison 2024

Préambule :

Le lieu et la date des Open régionaux doivent être validés par la Commission Sportive National du Bras de Fer Sportif (CSNBFS) et le Vice-Président FFForce en charge du Bras de fer Sportif.

En accord également avec le ou les clubs organisateurs et la Ligue régional FFForce dans laquelle se déroule l'open.

De même pour les Open Clubs.

NB : L'organisation de l'Open régional est à l'initiative et de la responsabilité de la Ligue régionale et de la commission régionale du Bras de Fer Sportif.

Article 1) *Condition d'accès :*

Compétitions ouvertes à tous, aux Français et aux étrangers.

Les athlètes Français et étrangers en France doivent être titulaires d'une licence FFForce.

Pour les athlètes Français et étranger, non licencié, ils devront s'acquitter d'une TPU (titre de participation unique) en plus des frais d'inscriptions.

Les frais d'inscriptions sont variables selon le statut de l'athlète :
Licencié ou non.

Les athlètes figurant sur le listing de sanction de la WAF ne seront pas autorisés à participer.

Les athlètes doivent être en mesure de prouver leur identité et leur nationalité.

Article 2) *Les Catégories :*

Les catégories sont les suivantes :

JUNIOR Homme -18 ans	OPEN
DEBUTANT Homme	-85kg / +85kg (ou OPEN)
SENIOR Homme	70kg / -85kg / -100kg / +100kg / open
SENIOR Femme	OPEN
MASTER Homme +40ans	OPEN
HANDISPORT Homme	OPEN

Les conditions sont un nombre d'athlètes suffisant dans chaque catégorie.
Le nombre d'athlète minimun est fixé à 6 en senior Homme et à 3 pour le reste des catégories.
Si les conditions ne sont pas remplies alors l'organisation changera ou annulera une ou plusieurs catégories.
Il également possible d'ouvrir plus de catégories comme celle qui figurent sur le règlement national si le nombre d'athlète est trop important, la décision revient aux organisateurs.

Condition d'accès à l'open classe senior Homme :
Les 3 premières places de chaque catégorie senior peuvent participer à l'open classe.
Si un des athlètes se désiste alors sera sélectionné l'athlète en 4ém place et ainsi de suite.

Les Senior Handisport peuvent participer aux catégories senior valide à condition de pouvoir tirer sur une table pour valide.
Les débutants également peuvent participer aux catégories seniors.

Statut Débutant :
Est considéré comme débutant tout athlète n'ayant jamais participé à une compétition de bras de fer sportif.

Article 3) *Modalités du tournoi :*

La pesée et l'enregistrement des athlètes peuvent se faire la veille et le jour même de la compétition. Une tolérance de 500g sera permise.

Tournoi à double élimination selon le modèle de la WAF.

Les tableaux seront faits en prenant l'ordre d'enregistrement des athlètes.

Le logiciel utilisé sera celui mis à disposition par la FFForce.

Tenu de sport obligatoire pour les athlètes.

Article 4) *Arbitrage :*

Les règles d'arbitrage sont celles de la WAF.

Les normes des équipements, les règles techniques et le protocole du tournoi sont ceux utilisés par la WAF.

La sélection des arbitres, sera le rôle de l'organisation en liaison avec la CSNBFS et le responsable national de l'arbitrage.
Au moins un arbitre présent devra avoir obtenu le brevet fédéral d'arbitre.

L'arbitrage sera adapté pour les catégories débutant, afin de prévenir les blessures. Pour les débutants avant le début de la compétition les arbitres devront faire un rappel des règles et des positions dangereuses à éviter. Un combat pourra être stoppé à tout moment si les arbitres jugent la position dangereuse ou inadaptée.

Article 5) Sécurité / hygiène *:*

L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des participants.

Au moins un des arbitres présents doit avoir un diplôme fédéral.

Trousse de premier secours : bandage / glace / pansements / écharpe de maintien / antiseptique

Si possible la présence sur place des pompiers ou d'autres organismes pour les actes de premiers secours et la prise en charges si blessure grave.

Respecter le protocole Sanitaire de la Fédération et du Ministère. (FFForce.fr)

Article 6) Logistique *:*

L'organisation doit prévoir :

1) Tables homologués pour la compétition et au moins une table d'échauffement.
NB : si catégorie handisport prévoir une table adaptée.

2) Plateforme officiel de stabilisation pour les tables.
(à défaut Réhausseur / Step)

4) Si compétition sur plusieurs tables en simultané alors numéroter sur les tables.

5) Podium / Balance

6) Maillot pour les arbitres / Straps / Magnésie

7) Fond de scène et/ou banderoles et/ou rollup de la FFForce de la Ligue et du club organisateur

8) Réaliser une affiche / promouvoir au niveau local et national

9) Médailles / Diplômes sur papier 130gr modèle disponible par mail

11) Fiche inscriptions Français / étranger

12) Ordinateur / Logiciel tournoi FFForce / Accès au fichier national pour vérifier les licences

13) Sono / Lumière / Micro / Playlist

15) Buvette et petite restauration

Article 7) Frais d'inscriptions *:*

Frais conseillés :
Athlète licencié FFForce : 20 euro
Athlète non licencié : 50 euro (avec TPU)

Pour l'Open Régional les frais d'inscriptions et leurs répartitions sont décidés au niveau de chaque Ligue régionale au Bureau Directeur avec la Commission régionale du Bras de Fer Sportif.

Pour les autres compétitions locales organisées par les clubs, les Open Clubs, les frais d'inscriptions sont décidés et réparties au prorata des frais engagés par les organisateurs :
Le club (ou les clubs, Ligue Régionale).

Article 8) Résultats et Affiches *:*

L'affiche avec les informations ainsi que les résultats doivent être envoyés au format PDF à la Fédération sur le mail : akhmed@ffforce.fr

L'affiche doit remplir les critères minimun et être validée par votre responsable régional. Il existe un outil d'aide sur le site fédéral pour créer son affiche.

Les résultats doivent être complet (nom date lieu / nom prénom club des athlètes) et suivre le modèle qui figure sur le site de la Fédération.